



PROGRAMME - SÉMINAIRE FRB : L'APA PAS À PAS L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION

réalisé avec le soutien de l'AFB

8 mars 2018 9h00-13h15 – Amphithéâtre INRA 147 rue de l'Université, 75007 Paris

Après l'Union européenne en 2014, la France a traduit dans son droit le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation (APA), avec l'adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et son décret d'application (2016).

Cette nouvelle réglementation encadre les activités de recherche et de développement réalisées sur des ressources génétiques ou des connaissances traditionnelles associées qui sont sous souveraineté française, que ces activités soient menées par des opérateurs publics ou privés.

Quelles sont ces nouvelles réglementations ? Que disent-elles ? Suis-je concerné(e) ?

Après la sortie en 2017 du guide *L'APA pas à pas*, la FRB organise avec le soutien de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) une matinée de séminaire pour informer et accompagner les chercheurs et acteurs publics et privés dans la compréhension de l'APA et de sa mise en œuvre.

HORAIRE	SESSION	INTERVENANTS
9h00	Accueil	
9h15-9h25	Discours introductif	Jean-François SILVAIN, Président de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
9h25-9h50	Présentation du mécanisme d'accès et de partage des avantages	Sarah AUBERTIE, Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
9h50-10h15	Suis-je concernée(e) ? Présentation du guide <i>L'APA pas à pas</i>	Membres du groupe de rédacteurs du guide Virginie CHARPENTIER, CNRS Alicia CUCULIERE, Université Paul Sabatier
10h15-11h15	Les réglementations française et européenne mettant en œuvre le Protocole de Nagoya	Bernard MOUTOU et Guillaume FAURE, Ministère de la transition écologique et solidaire Frédéric MALTERRE, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation Florence HERVATIN-QUENEY, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
11h15-11h45	Questions de la salle	
11h45-12h45	La mise en œuvre de l'APA - Retours d'expérience Les Centres de Ressources Biologiques, exemple du CIRM Les infrastructures de recherche, exemple d'une station de ressources biologiques marines L'industrie cosmétique Mise en œuvre dans un établissement de recherche Les parcs nationaux, exemple du parc amazonien de Guyane	Florence VALENCE, Centre international des ressources microbiologiques, INRA Anne-Emmanuelle KERVELLA, Station biologique de Roscoff CNRS-Sorbonne Université Virginie d'ENFERT, Fédération des entreprises de la beauté Catherine AUBERTIN et Jean-Louis PHAM, Institut de recherche pour le développement Gilles KLEITZ, Parc amazonien de Guyane
12h45-13h05	Questions de la salle	
13h05-13h15	Clôture de l'événement	Jean-Jacques POURTEAU, Délégué outre-mer à l'Agence française pour la biodiversité